

Nouveaux titre de champions nationaux

Mise en application des changements au 1^{er} janvier 2020 sans rétroactivité.

Titre	Conditions	Test caractère	Test Santé :	Résultats Complémentaires en Expos	Ouvre accès à la classe Champion
Champion de France Jeune	1 ^{er} Excellent classe jeune mâle et femelle au championnat de France SCC ou à la Nationale d'Elevage	CANT ou CSAU ou Test Niv I ou II	DH A OU B / CNSB	NON	NON
Champion de France Vétéran	1 ^{er} Excellent en classe vétéran à la Nationale d'Elevage ou au Championnat de France SCC	CANT ou CSAU ou Test Niv I ou II	NON	NON	NON
Champion des Expositions Nationales	6 CACS obtenus lors des expos à CAC exclusivement (dont 1 en « spéciale ») Sous trois juges différents Tous les CACS doivent être obtenus en expositions NATIONALES (obtenus en 24 mois maximum)	Test niveau II EXC	DH A OU B / CNSB	1 excellent classé lors de la Nationale d'Elevage (conformément au règlement des expositions : chien classé 1er, 2e, 3e ou 4e dans les classes Jeune, Intermédiaire, Ouverte, Travail, Champion)	OUI

Pour toute demande d'homologation de ces titres, le chien devra **obligatoirement** être confirmé (à l'exception des chiens résidant à l'étranger) et être identifié **ADN**, la présence de l'empreinte génétique devant être enregistrée dans la base de données de la Centrale Canine.